

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
Groupe d'Action Locale du Pays Marennes Oléron
Réunion du 14 mai 2009, à Saint Pierre d'Oléron

Liste de présence

Présents :

- Gérard SAUTTER, Secrétaire général de la sous-préfecture de Rochefort
- Lydie LEJEUNE, DDAF 17
- Florian SERTILLANGES, DDAF 17
- Jean-Claude MERCIER, directeur du Pays Marennes Oléron

Excusés :

- François Patsouris, Conseiller régional
- Thierry Dupeuble, DRAF
- Nicole Couanon, DRAF
- Christain Bavoux, directeur du Marais aux Oiseaux (collège public du CP)
- Micheline Humbert, adjointe à la mairie du Château d'Oléron (collège public du CP)
- Laurent Champeau, Section régionale conchylicole (collège public du CP)
- Louis Auvray, Président de la coopérative Viti Oléron (collège privé du CP)
- Bruno Delage, directeur de la coopérative Viti Oléron (collège privé du CP)
- Philippe Lutz, directeur du Novotel Thalassa Oléron (collège privé du CP)
- Didier Lafitte, Président de Nemo (collège privé du CP)

Membres du Comité de Programmation				
	Titulaires		Suppléants	
Collège public	Mickaël VALLET	présent	Micheline HUMBERT	-
	Patrick MOQUAY	présent	Jean-Pierre DUPUY	présent
	Alain LATREUILLE	présent	Francine BAUDIN	présent
	Jean-Pierre ROUMILHAC	présent	Annie CHARTIER	présent
	Lionel PACAUD	présent	Bénédicte BELLAMY	-
	Christian BAVOUX	-	Gilbert MIOSSEC	-
	Martial RONSIN	présent	Marianne PEREZ	-
	Stéphane BONNEAU	-	Frédéric DIAZ	-
	Jean-Pierre MAUCOURT	présent	Laurent CHAMPEAU	
Nicolas DUBOIS	présent	Yannick MORANDEAU	-	
Collège privé	Martial CHAGNEAUD	-	Paul MOUSSET	-
	Benoît SIMON	présent	Cécile NADREAU	présent
	Louis AUVRAY	-	Bruno DELAGE	-
	Charles BERTRAND	présent	Philippe LUTZ	-
	Jean-François COUSSY	-	Yves LETRANCHANT	présent
	Jean-Pierre SUIRE	-	Philippe BON	-
	François SIMO	présent	Gisèle MESPLE CLOTTEAU	présent
	Jacques PIGEOT	présent	Michel SABY	-
	François BARGAIN	présent	Didier LAFITTE	-
	Evelyne MORGAT	présent	Jean AUGÉ	présent
	Daniel LE BELEGO	présent	Thierry LEQUES	présent
	Gregory GENDRE	présent	Jean-Baptiste BONIN	présent
	Roberto CASTILLO	présent	Michèle VERRAT	-
	Danièle LOT	-	Michel MAIRE	présent
Caroline BENIER – PISANI	présent	Philippe CHAGNEAU	-	

Quorum

Règle du double quorum	Comité du 14 mai 2009
50% de membres votants = 13 minimum	Votants / Présents : 20
50% de membres présents sont des privés	Minimum : 11 Votants/ Présents : 12

Le double quorum étant atteint, M. Vallet, Président du GAL ouvre la séance du comité de programmation.

Ordre du jour

- Proposition de mode de fonctionnement pour le traitement des demandes de subvention
- Propositions d'ajustement des fiches actions Leader
- Modification de la composition du Comité de Programmation
- Examen des demandes de subvention pour programmation
- Examen des demandes de subvention pour avis en opportunité
- Point d'information sur l'état d'avancement des démarches relatives aux projets de coopération

Mode de fonctionnement pour le traitement des demandes de subvention :

Le Comité de programmation a validé le principe de fonctionnement suivant pour l'instruction des demandes :

1. Réception d'une lettre de saisine d'un porteur de projet sollicitant une aide financière via le programme Leader
2. Projet soumis pour avis en opportunité devant le Comité de programmation
3. Etablissement de la demande de subvention (dossier complet : formulaire et pièces justificatives)
4. Projet soumis pour programmation devant le Comité de programmation

Ajustement des fiches actions Leader du plan de développement

Sur proposition du Président, le Comité approuve à l'unanimité, la suppression des taux d'intervention minimum d'aide publique indiqués dans les fiches actions Leader.

Ces taux minimum imposent, selon les situations, une aide financière via Leader plus importante que celle demandée à l'origine par le porteur de projet. Les fiches dispositifs du Plan de Développement Rural Hexagonal et du Document Régional de Développement Rural vont être également modifiées. Les changements prévus dans le plan de développement du GAL Pays Marennes Oléron interviendront suite à la modification de ces documents nationaux et régionaux sur simple demande adressée par courrier à la DRAF Poitou-Charentes.

Le Comité a validé à l'unanimité l'inscription d'un montant minimum de subvention FEADER (Leader). Ce plancher est fixé à 1 500 € ; il sera inscrit dans les fiches actions. Pour ce faire, l'équipe technique GAL adressera un courrier à la DRAF.

Modification de la composition du Comité de Programmation

Suite au désistement de M. Bavoux, titulaire du Comité de programmation (collège public / ligne patrimoine naturel) et directeur du pôle nature Marais aux Oiseaux, il a été proposé à M. Miossec (suppléant de M. Bavoux, et directeur du Forum des Marais de l'Atlantique) de devenir titulaire. La proposition est acceptée.

Il est proposé de trouver un suppléant à M. Miossec au sein du Forum des Marais ou du CREA ou de l'IFREMER. L'équipe technique sera donc chargée de prendre contact avec ces organismes.

Daniele Lot, titulaire du Comité de programmation (collège privé, ligne emploi/insertion) et directrice de ADRC services, ne travaille plus pour cette association. Il est donc proposé que son suppléant, M. Maire (directeur de ADCR+) devienne titulaire. La proposition est validée.

Il est décidé que le suppléant de M. Maire sera le futur directeur de l'ADCR (dès sa prise de fonction).

Préambule à l'examen des demandes de subvention

L'animatrice Leader a indiqué aux Membres du GAL que dans les dossiers qui leur avaient été remis se trouvait un document reprenant toutes les fiches actions du Plan de développement du GAL du Pays Marennes Oléron ainsi que le tableau de répartition financière de l'enveloppe Leader. Elle a précisé par souci d'économie de papier, cet exemplaire est le seul qui leur sera remis pour toute la durée du programme.

De plus, préalablement à l'instruction des demandes de subvention, l'animatrice Leader a souhaité rappeler aux membres du Comité quelques éléments à garder à l'esprit pour statuer sur les projets soumis à examen :

- la priorité ciblée : « Maintenir accueillir soutenir les actifs notamment les jeunes sur le territoire »,
- la fiche action Leader (objectifs, effets attendus et critères de sélections) à laquelle se rattache le projet soumis à examen
- les mots clés : Effet levier, plus value, accessibilité pour les personnes en situation de handicap, développement durable, innovation, approche partenariale, reproductibilité de l'opération, effet d'entraînement.

Examen des demandes de subvention pour programmation

Intitulé du projet et Maître d'ouvrage	Coût total de projet	Montant Leader sollicité	% de la fiche action mobilisée et intitulé	Avis du comité de programmation
Assistance technique Leader Pays Marennes Oléron	72 584 €	39 921,20 € 55% du CT	14.08 % Assistance Tech.	Avis favorable : 39 921,20 €
Le banquet du Livre Association Mots en Fêtes	5 083 €	2 281,13 € 44.88 % du CT	0.45 % service et loisirs à l'année	Avis favorable : 2 281,13 € sous réserve de l'obtention des autres cofinancements publics
Création d'une 3 ^{ème} salle Eldorado Commune de St Pierre	1 967 212.12 €	100 000 € 5.08 % du CT	19.84 % service et loisirs à l'année	Avis favorable : 100 000 € sous réserve de l'obtention des autres cofinancements publics
Plan de communication Parc d'activités Le Gua CCBM	75 000 €	22 000 € 29.34 % du CT	55 % acquisition de cptcs / mise en œ. de stratégies locales de dvlp.	Avis défavorable : Action inéligible (avis réglementaire de la DRAF)
Aménagement d'itinéraires cyclables CCBM	146 500,36 €	20 625 € 14.08 % du CT	27,50% Promotion des acti. touristiques	Avis défavorable : Le projet ne présente pas de véritable effet levier. Compte tenu du montant disponible sur cette fiche, le subventionnement de ce type d'actions conduirait à consommé très rapidement l'enveloppe sans laisser de place à d'autres projets touristiques
Balisage des sentiers du patrimoine CCBM	88 600 €	30 000€ 33.86 % du CT	40 % Promotion des acti. touristiques	Avis favorable : 21 000 € (soit 28 % de la fiche action mobilisée)
Biodiversité et protection durable Club des Jeunes pour la nature	11 704.28 €	4 969.01 € 42.46 % du CT	3.31 % Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel	Avis défavorable : Le comité de programmation ne souhaite attribuer une subvention pour participer au fonctionnement d'une structure déjà existante.

Examen des demandes de subvention pour avis en opportunité

Intitulé du projet et Maître d'ouvrage	Coût total prévisionnel	Montant Leader sollicité	% de la fiche consommée	Avis du Comité de programmation
Création du C.P.I.E. Marennes Oléron <i>IODDE</i>	66 295,96 €	27 662,78 € 41,7 % du CT	18,44% <i>Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel</i>	Avis favorable
Economie pour l'insertion : Création d'un service d'accompagnement des travailleurs en insertion <i>Association Océan</i>	115 599 €	37 125 € 32 % du CT	7 % <i>services et loisirs à l'année</i>	Avis favorable : Le comité demande des éclaircissements sur le plan de financement
Equipement en mobilier et matériel de la médiathèque <i>Commune de St Georges</i>	82 993.08 €	30 596.46 € soit 36.87 % du CT	6.07 % <i>services et loisirs à l'année</i>	Avis favorable : Le comité souhaiterait avoir une vision plus globale du projet pour pouvoir apprécier la part que représente l'équipement par rapport au projet d'implantation de la médiathèque
Sensibilisation à la pêche à pied récréative : Fabrication et pose des panneaux pêche à pied <i>CCIO</i>	34 591 €	19 026 € 55 % du CT	12,80 % <i>Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel</i>	Avis favorable
Création d'un service télévisuel de proximité : Marennes Oléron TV <i>Roule ma Frite 17</i>	58 595,54 €	10 749.27 € 18,3 % du CT	2,13 % <i>services et loisirs à l'année</i>	Avis favorable : Le comité souhaite avoir une vision à long terme du fonctionnement. Un éclaircissement sur les statuts juridique de la structure est demandé. Il serait souhaitable d'intégrer une dimension formation au projet
Rando p'tits drôles, ado rando, handi rando : randonnées éducatives sur le thème de l'éducation à l'environnement pour enfants, ado. et personnes en situation de handicap <i>Les sentiers de la Renarde</i>	25.780 €	6.594 € soit 25,6 % du CT	4,40 % <i>Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel</i>	Avis défavorable : Pas d'innovation Projet concernant le fonctionnement classique de l'association
Découverte du patrimoine : « Notre île, hier et aujourd'hui » (Randonnées avec les scolaires) <i>Les sentiers de la Renarde</i>	15 530 €	1 738 € 11,2 % du CT	2,32 % <i>mettre en valeur patrimoines naturels & culturels</i>	Avis défavorable : Mêmes remarques que précédemment
Expo temporaire Port des Saline : Bons baisers d'Oléron : les paysages du Sel en carte postale <i>CCIO</i>	10 000 €	1 400 € 14 % du CT	2 % <i>mettre en valeur patrimoines naturels & culturels</i>	Avis réservé : Ces expositions relèvent-elles du fonctionnement des musées de l'île ? Une partie des dépenses ne sont pas temporaires, quelle sera leur utilisation à posteriori ?

Intitulé du projet et Maître d'ouvrage	Coût total prévisionnel	Montant Leader sollicité	% de la fiche consommée	Avis du Comité de programmation
Expo temporaire – musée de l'Ile d'Oléron : Naufrages et Sauvetages d'Antioche à Maumusson du 17 ^{ème} siècle à la 2 nd guerre mondiale <i>CCIO</i>	25 000 €	5 000 € 20% du CT	7 % <i>mettre en valeur patrimoines naturels & culturels</i>	Avis réservé : Mêmes remarques que précédemment
Sensibilisation au Développement Durable – Agenda 21 : Mise en place de cycles de conférence <i>CCIO</i>	5 000 €	2 750 € 55% du CT	3,3% <i>Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel</i>	Avis favorable
Réhabilitation et Aménagement d'un lieu pour accueillir le « Ludocafé » <i>Commune de Dolus d'Oléron</i>	90 000 €	49 500 €	9,8% <i>services et loisirs à l'année</i>	Avis favorable : Le comité a demandé à visiter les lieux
La Grange des Arts : réhabilitation et aménagement de la Grange pour créer un espace culturel <i>Commune de Dolus d'Oléron</i>	140 000 €	77 000€	15,28% <i>services et loisirs à l'année</i>	Avis favorable : Mêmes remarques que précédemment

Point d'information sur l'état d'avancement des démarches relatives aux projets de coopération (compte rendu de réunion technique)

Par manque de temps ce point de l'ordre du jour n'a pas pu être abordé. Mlle Keroullé a juste précisé aux membres du Comité de programmation que le compte rendu des deux journées de travail avec le Pays du Trégor Goëlo et du Bassin d'Arcachon / val de l'Eyre sur la construction projet de coopération interterritoriale sur les problématiques liées à la saisonnalité leur a été fournis dans le dossier.

Remarques diverses

Les membres du Comité de programmation ont émis le besoin de pouvoir rencontrer les porteurs de projets avant les Comité de programmation.
Il est donc convenu que des réunions de travail seraient organisées par l'animatrice avec les porteurs de projet et quelques membres représentatifs du Comité.

Dates

Prochaine réunion du Comité de Programmation : fin septembre 2009 (date à préciser).

Contacts :

- M. le Président du GAL Pays Marennes Oléron, 59 route des Allées, BP 85, 17310 Saint Pierre d'Oléron
- Gwenaële Keroullé, animatrice Leader, 05 46 75 23 89 (locaux annexes du Pays à Bourcefranc), ou 06 33 46 11 87, g.keroulle@marennes-oleron.com